



Notification de transparence

famille Vanmoerkerke

Communiqué de presse
Information réglementée
12 juin 2023 – 17h45

Notification de transparence famille Vanmoerkerke

RÉSUMÉ

Conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées, Qrf publie cette déclaration de transparence. Qrf a reçu la notification de transparence le 12 juin 2023, qui montre que l'actionnaire familial de référence a dépassé le seuil de 30% du total des droits de vote existants au 9 juin 2023.

CONTENU DE LA DÉCLARATION

La déclaration contient les informations suivantes:

- » Motif de la déclaration: acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote.
- » Notification par une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle
- » Personnes tenues à notification: Horizon Retail Investeringen WP BV, Qrf Management NV, 2iM BV, De Noordzee Maatschap, De Noordzee Stichting Administratiekantoor, Edith Walter De Ketelaere, Olivia Anne Vanmoerkerke, William Rudolf Vanmoerkerke
- » Date de transaction: 9 juin 2023
- » Seuil dépassé: 30 %
- » Dénominateur: 7.798.886
- » Détails de la déclaration: Qrf Management NV dispose 2.458 droits de vote, Horizon Retail Investeringen WP BV dispose de 2.369.275 droits de vote, avec un total de 2.731.733 droits de vote (i.e. 30,41%).
- » Chaîne complète des entreprises contrôlées: Edith De Ketelaere contrôle De Noordzee Stichting Administratiekantoor. Edith De Ketelaere, Olivia Vanmoerkerke, William Vanmoerkerke et De Noordzee Stichting Administratiekantoor contrôlent conjointement De Noordzee Maatschap, qui contrôle à son tour 2iM BV et Horizon Retail Investeringen WP BV. 2iM BV contrôle Qrf Management NV.
- » Le 22 février 2021, la FSMA a accordé à la famille Vanmoerkerke, en tant qu'actionnaire de référence de Qrf NV, une dérogation à l'obligation d'offre en application de l'article 35, §1 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, lorsque, suite à l'acquisition de nouvelles actions dans le cadre d'un dividende optionnel, elle dépasse le seuil de 30%. Par conséquent, la famille Vanmoerkerke n'est pas obligée de procéder à une offre obligatoire sur les actions restantes de Qrf NV suite au dépassement du seuil de 30% résultant de l'acquisition de nouvelles actions par souscription au dividende optionnel pour l'exercice 2022.

La notification telle qu'elle a été reçue est disponible sur le site Internet de Qrf (<https://qrf.be/structure-de-lactionnariat/?lang=fr>).

Pour plus d'information:

William Vanmoerkerke
CEO
william.vanmoerkerke@qrf.be

Arthur Lesaffre
CFO
arthur.lesaffre@qrf.be

Qrf:

Qrf est une société immobilière publique réglementée belge (RR rrEC ou BE-REIT) spécialisée dans le créneau de l'immobilier urbain en Belgique et aux Pays-Bas. Plus précisément, la société est active dans l'acquisition, le redéveloppement et la location d'immeubles commerciaux axés sur le commerce de détail, les loisirs et HoReCa. Au 31 mars 2023, le portefeuille se compose de 34 sites commerciaux pour une juste valeur totale de 233 MEUR meur. Qrf est coté sur Euronext Bruxelles (QR F:BB) depuis décembre 2013. Au 31 mars 2023, la capitalisation boursière est de 80 MEUR meur.

www.qrf.be